



« RISK FORMATION »

49 Rue Pothier – 97460 SAINT-PAUL

expertcom974@gmail.com

<http://riskformation.fr/>

Siret : 539 973 347 00039 – APE : 8559A

Mobile : 06 92 73 99 73

DAOF : 98970384297



Programme de formation Autoentrepreneuriat Module 17 : Evaluer et faire évoluer son autoentreprise

- Le public cible ;

Chef d'entreprise

- Le nombre de stagiaires par session ;

Nombre de participants : 12 maximum

- Les pré-requis nécessaires pour prétendre à suivre la formation ;

Lire, parler et comprendre le français.

- L'organisation et les modalités de déroulement de la formation (intersession notamment);

L'organisation est sur une journée.

- La durée de la formation ;

Durée : 7 Heures

- Les objectifs de la formation ;

-Diagnostiquer la situation de l'autoentreprise et poser les axes de son développement

-Comprendre pourquoi et comment anticiper la sortie du régime autoentreprise

- Les contenus indicatifs ;

Diagnostiquer la situation de l'autoentreprise et poser les axes de son développement

-Autodiagnostic de l'entreprise aujourd'hui : produits et clients, concurrence, fournisseurs, communication, financier, ...

-Analyse des leviers pour développer durablement le chiffre d'affaires

-Détermination des objectifs de développement

-Maîtrise des données clés de pilotage du développement (marge, prix de revient, seuil de rentabilité, trésorerie, ...)

-Identification des moyens pour augmenter l'efficacité commerciale et la communication de l'entreprise

-Analyse des raisons qui plaident pour un changement de régime

-Identification du changement de régime sur le plan personnel (organisation des temps de travail, nature des tâches, posture de l'entrepreneur, existence de nouveau partenaire, nouvelles responsabilités, ...)

Comprendre pourquoi et comment anticiper la sortie du régime autoentreprise

-Fonctionnement du réel, incidence d'un régime fiscal sur la croissance et l'évolution d'une entreprise

-Mesure des différences entre les régimes micro et réel en terme de calcul de résultat, de cotisations à la SSI, de protection sociale, de prises en compte des charges, des marges, ...

-Maîtrise des mécanismes de la TVA, des déclarations et de l'impact sur le prix et sur les marges

-Mesure de l'implication du changement de régime sur le plan commercial

-Établissement et analyse d'un prévisionnel au régime du « réel »

-Evaluation de la faisabilité au réel avec un prévisionnel financier

-Calendrier du changement de régime : en cours d'année ou d'une année sur l'autre

-Organisation des démarches administratives : courriers aux impôts, à la SSI, formalités au CFE, recherche d'un comptable, ...

- Les modalités d'animation et moyens d'encadrement de la formation ;

En salle de séminaire, avec un formateur, utilisation de paper board, vidéo projection et support de cours.